



**COMPLÉMENT À L'ÉTUDE D'IMPACT  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

Construction et exploitation d'un LET sur  
le territoire de la municipalité de  
Dolbeau-Mistassini

Étude de circulation

**PRÉSENTÉ À**

Excavation Dolbeau inc

N/Réf. : I1910-54/15020  
REV. 02 2021-09-02



Révision	Préparé par :	Révisé par :	Date
00	Judith Plante	François Tremblay	20 septembre 2019
01	Judith Plante	Jean-François Hudon	20 mai 2021
02	Judith Plante	Jean-François Hudon	2 septembre 2021

## Signatures

Rapport préparé par :   
Judith Plante, biologiste  
Chargée de projet  
Le 20 septembre 2019

Rapport vérifié par :   
François Tremblay, aménagiste  
Directeur de projet  
Le 20 septembre 2019



## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

---

**Directeur de projet**

François Tremblay | Aménagiste

**Chargée de projet**

Judith Plante | Biologiste

**Rédaction du rapport**

Judith Plante | Biologiste

**Révision linguistique et mise en page**

Apogée solutions linguistiques



## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Description sommaire du projet.....</b>	<b>1</b>
<b>3. Portrait de la circulation actuelle .....</b>	<b>1</b>
3.1 Ministère des transports du Québec .....	1
3.2 Écocentre Dolbeau-Mistassini .....	3
3.3 Autres utilisations .....	3
<b>4. Circulation en période de construction.....</b>	<b>5</b>
<b>5. Circulation en période d'exploitation .....</b>	<b>5</b>
5.1 Voie 1 : boul. Vézina .....	5
5.2 Voie 2 : route de la Friche .....	6
5.3 Impacts sur la circulation.....	6
<b>6. Références.....</b>	<b>7</b>

## Liste des tableaux

---

Tableau 1. Débits de circulation en 2018 pour les tronçons de route du boulevard Vézina et de la route de la Friche. ....	3
Tableau 2. Pourcentages de véhicules lourds entre 1999 et 2018 pour les tronçons de route du boulevard Vézina et de la route de la Friche. ....	3
Tableau 3. Détail de la circulation annuelle sur la 2 <sup>e</sup> avenue .....	4
Tableau 4. Circulation en période de construction par année.....	5
Tableau 5. Augmentation de la circulation en période d'exploitation.....	6
Tableau 6. Impacts du projet sur la circulation de la voie 1 .....	7
Tableau 7. Impacts du projet sur la circulation de la voie 2 .....	7

## Liste des figures

---

Figure 1. Débits journaliers moyens annuels (DJMA), estivaux (DJME) et hivernaux (DJMH) entre 1997 et 2018 pour le tronçon de la route de la Friche et entre 1999 et 2014 pour le tronçon de route du boulevard Vézina. ....	2
--	---

## Liste des annexes

---

Annexe 1. Carte des voies de circulation	
Annexe 2. Carte du réseau de camionnage	
Annexe 3. Carte de localisation du boulevard Vézina et de l'avenue de la Friche	



## **1. INTRODUCTION**

---

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique (LET) dans la municipalité de Dolbeau-Mistassini, Excavation Dolbeau inc, l'initiateur du projet, a demandé à Activa Environnement de réaliser une étude au sujet des impacts du projet sur le transport et la circulation du secteur où sera implanté le lieu d'enfouissement technique.

Le présent rapport vise à tracer un portrait de la circulation selon les statistiques historiques du trafic compilées par le ministère des Transports du Québec ainsi que des sources de données que l'initiateur du projet a en sa possession. Les flux de trafic prévus dans la description du projet de l'étude d'impact seront comparés aux données historiques récentes.

## **2. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET**

---

Le lieu d'enfouissement technique (LET) sera aménagé dans la municipalité de Dolbeau-Mistassini, à proximité de l'intersection de la 2<sup>e</sup> avenue et du chemin des Forestiers. À cet endroit se trouvent déjà l'écocentre de Dolbeau-Mistassini ainsi que des installations de traitement de matières résiduelles de Produits Forestiers Résolu.

Le projet est situé à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, plus précisément dans une aire d'affectation agricole s'appliquant à des secteurs où l'agriculture est en dévitalisation dans le secteur Dolbeau-Mistassini. Cette affectation est prévue pour le territoire où l'agriculture est de plus en plus délaissée et où il faut mettre en œuvre d'autres activités afin d'y maintenir l'occupation du territoire. Des activités d'exploitation de matières ligneuses y sont notamment prévues. Dans l'affectation agricole, les nouveaux lieux de disposition de matières résiduelles ne sont pas autorisés, à l'exception du secteur spécifique de Dolbeau-Mistassini, là où se situe le projet.

## **3. PORTRAIT DE LA CIRCULATION ACTUELLE**

---

Le site est accessible par la 2<sup>e</sup> avenue, une route locale sous la responsabilité de la Ville de Dolbeau-Mistassini (annexe 1). La 2<sup>e</sup> avenue est accessible à l'ouest du site par le chemin des Forestiers, une route locale, qui connecte avec la route de la Friche (route 373), une route régionale sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ). À l'est, la 2<sup>e</sup> avenue est reliée à quatre routes : 1) la 23<sup>e</sup> avenue, une route locale; 2) la rue J. Adélarde-Gagnon; 3) la rue des Cerisiers ainsi que 4) le boulevard Vézina (route 373), une route régionale sous la responsabilité du MTQ.

La 2<sup>e</sup> avenue ainsi que le chemin des Forestiers sont des routes de gravier avec une limite de vitesse de 70 km/h. La rue J. Adélarde-Gagnon est partiellement en gravier et a une limite de vitesse de 50 km/h. La route de la Friche ainsi que le boulevard Vézina sont pavés et ont respectivement une limite de vitesse de 90 km/h et de 70 km/h. À partir du premier commerce situé au 550, rue J. Adélarde-Gagnon, la chaussée de cette rue est pavée jusqu'au boulevard Vézina. La Ville de Dolbeau s'occupe de l'entretien de la 2<sup>e</sup> avenue. Le chemin est nivelé, et un abat-poussière est appliqué à l'occasion.

### **3.1 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

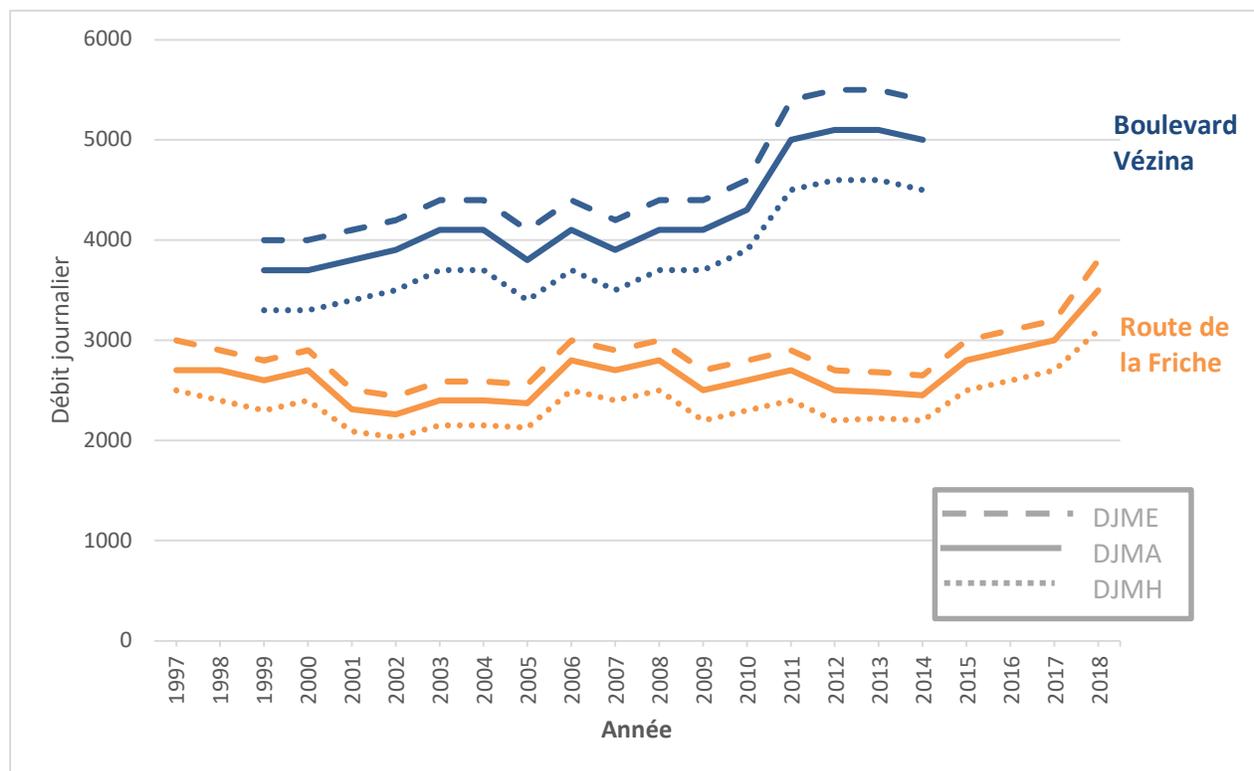
Selon le ministère des Transports, le chemin des Forestiers ainsi que la 2<sup>e</sup> avenue entre le chemin des Forestiers et la 23<sup>e</sup> avenue n'ont pas de classification en matière de camionnage. Le transit de véhicules lourds est permis sur le tronçon de la 2<sup>e</sup> avenue entre la 23<sup>e</sup> avenue et la rue J. Adélarde-Gagnon. Cependant, dans la section suivante de la 2<sup>e</sup> avenue, entre la rue J. Adélarde-Gagnon et le boulevard Vézina,

la circulation de véhicules lourds est interdite, sauf pour les livraisons locales. Les véhicules lourds doivent plutôt transiter par la rue J. Adelard-Gagnon, là où il leur est permis de circuler. Le transit est également autorisé sur la route de la Friche et le boulevard Vézina (annexe 2). Il n'y a aucune limite de charge pour ces routes.

Le MTQ dispose de statistiques concernant la circulation pour les sections de route sous sa responsabilité. Près de la zone du projet, des données sont disponibles pour la section de route de la Friche (route 373) comprise entre la route 169 et le boulevard Vézina (route 373) ainsi que pour la section du boulevard Vézina comprise entre la route de la Friche (route 373) et la 8<sup>e</sup> avenue (annexe 3).

Entre 1997 et 2014, pour la route de la Friche, le débit journalier moyen annuel (DJMA) est resté relativement stable, oscillant entre 2 260 et 2 800. À partir de 2014, le DJMA a connu une augmentation, passant de 2 450 à 3 000 passages de véhicules (figure 1). Entre 1999 et 2014, une légère hausse a été observée pour le boulevard Vézina, dont le nombre de passages de véhicules est passé de 3 700 à 5 000. En 2018, les DJMA des deux tronçons de route étaient plus élevés que ceux de 2014 et 2017 (tableau 1).

La circulation est plus importante sur les deux sections de la route en période estivale (DJME) qu'hivernale (DJMH). Le pourcentage de véhicules lourds y circulant est semblable. Les pourcentages de véhicules lourds ont été les plus élevés entre 2003 et 2009, variant entre 16 % et 20 %. En 2018, pour la route de la Friche et le boulevard Vézina, les pourcentages de véhicules lourds étaient de 11 % et de 10 % respectivement (tableau 2). Les statistiques du MTQ présentent les données pour les voies dans les deux directions. Les données ne font pas une distinction par direction.



**Figure 1. Débits journaliers moyens annuels (DJMA), estivaux (DJME) et hivernaux (DJMH) entre 1997 et 2018 pour le tronçon de la route de la Friche et entre 1999 et 2014 pour le tronçon de route du boulevard Vézina.**

**Tableau 1. Débits de circulation en 2018 pour les tronçons de route du boulevard Vézina et de la route de la Friche.**

Tronçon de route	Débit journalier moyen annuel	Débit journalier moyen estival	Débit journalier moyen hivernal
Route de la Friche	3 500	3 800	3 100
Boulevard Vézina	6 350	6 900	5 700

**Tableau 2. Pourcentages de véhicules lourds entre 1999 et 2018 pour les tronçons de route du boulevard Vézina et de la route de la Friche.**

Année	Véhicules lourds	
	Route de la Friche	Boulevard Vézina
1999	15 %	15 %
2000	11 %	n.d.
2001	11 %	n.d.
2002	n.d.	12 %
2003	18 %	n.d.
2005	n.d.	20 %
2009	16 %	n.d.
2010	n.d.	9 %
2011	n.d.	9 %
2012	14 %	n.d.
2015	13 %	n.d.
2018	11 %	10 %

### 3.2 ÉCOCENTRE DOLBEAU-MISTASSINI

Le site du projet est situé en bordure de l'écocentre de Dolbeau-Mistassini. Cet écocentre reçoit annuellement environ 20 000 visites de véhicules dont le poids moyen est de 1,5 t. Ces véhicules sont principalement des automobiles et des camionnettes. Selon la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, l'écocentre a reçu 20 468 visites en 2018. Presque toutes les visites étaient pour des résidus résidentiels (99,30 %). Les autres visites étaient réparties entre trois types de clientèles : industries, commerces et institutions (0,03 %), agriculteurs (0,14 %) et clients municipaux (0,53 %).

### 3.3 AUTRES UTILISATIONS

La 2<sup>e</sup> avenue peut servir de voie de transit occasionnelle. Elle peut notamment être empruntée pour se rendre à la rue Laverdure sans traverser le centre-ville de Dolbeau-Mistassini. Plusieurs types de véhicules empruntent cette route. Il peut s'agir d'automobiles, de VTT, de motoneiges, de camions à ordures et de camions 12 roues. Il s'agit d'une route locale qui permet de se rendre à l'écocentre et à quelques autres entreprises. Sur une année, environ 52 090 véhicules y circulent, avec un poids moyen de 8,3 t par passage de véhicule (tableau 3). Cela équivaut à un DJMA de 143 véhicules.

**Tableau 3. Détail de la circulation annuelle sur la 2<sup>e</sup> avenue**

Entreprise	Raison du transport	Type de véhicule	Nombre de véhicules par année	Poids moyen par véhicule (t)
Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR)	Écocentre	Divers (principalement des automobiles et des camionnettes)	20 500 <sup>1</sup>	1,5
	Centre de transbordement de matières résiduelles	Camions poubelles et de recyclage	2 340 <sup>2</sup>	22
		Camions (4 essieux et +)	1 200 <sup>2</sup>	47
Produits Forestiers Résolu	Site d'enfouissement de boues et de cendres	Porte-conteneurs (roll-off)	6 000 <sup>3</sup>	29
C.F.P. de Dolbeau-Mistassini	Transport de matériel et de billots de bois	4 essieux	50 <sup>5</sup>	50
	Transport des étudiants	Camionnettes	1 500 <sup>5</sup>	1,7
Excavation Dolbeau inc.	Enfouissement de matériaux secs	12 roues	500 <sup>4</sup>	23
		4 essieux	400 <sup>4</sup>	45
	Transport d'agrégats et autres	12 roues	2 500 <sup>4</sup>	23
	Récupération des métaux	4 essieux	100 <sup>4</sup>	33
		Camionnettes	2 000 <sup>4</sup>	2,5
Autres usagers	Transit	Automobiles, camionnettes, etc.	15 000 <sup>5</sup>	1,2
<b>Total</b>			<b>52 090</b>	<b>8,3<sup>6</sup></b>

<sup>1</sup> Chacune des visites est consignée par écrit par les employés de l'écocentre.

<sup>2</sup> Tous les camions sont pesés et enregistrés à l'aide du logiciel de balance maximum de la RMR.

<sup>3</sup> Les camions sont pesés au site de la papetière avec une balance Weight tronic 24 h.

<sup>4</sup> Les opérations sont gérées avec le logiciel Sir et une balance weight tronic.

<sup>5</sup> Évaluation visuelle des employés de Dolbeau Excavation inc. et contre-vérifiée avec un dispositif de comptage en 2009.

<sup>6</sup> Il s'agit d'une moyenne pondérée selon le nombre de passages de chacun des types de véhicules.

#### 4. CIRCULATION EN PÉRIODE DE CONSTRUCTION

La construction du nouveau lieu d'enfouissement technique entrainera 198 passages en 2022 et 211 passages en 2058 (tableau 4). Ces passages consistent à des passages de camions permettant d'apporter la machinerie nécessaire à la construction sur le site, des matériaux granulaires provenant de l'extérieur du site et des matériaux de construction comme par exemple de la géomembrane, des conduites et des têtes de puits. En 2022, 4 081 voyages de camions de matériaux granulaires et de remblais circuleront à l'intérieur du site. Ce nombre sera de 2 504 camions en 2058.

**Tableau 4. Circulation en période de construction par année**

	2022	2058
Entrées pour la machinerie (chargeur, bouteurs, roulottes)	5	4
Entrées de matériaux granulaires et de remblais	175	183
Entrées de matériaux autres	18	24
Total par an	<b>198</b>	<b>211</b>

#### 5. CIRCULATION EN PÉRIODE D'EXPLOITATION

Deux voies sont prévues pour la circulation des camions jusqu'au nouveau lieu d'enfouissement technique. La première voie permettra aux camions de se diriger vers l'est, soit vers le centre de Dolbeau-Mistassini et le parc industriel. Les camions emprunteraient la 2<sup>e</sup> avenue vers l'est et tourneraient vers le sud sur la rue J. Adélarde-Gagnon pour ensuite rejoindre le boulevard Vézina. Les camions emprunteraient ce boulevard vers le sud ou le nord. La distance à parcourir entre le lieu du projet et le boulevard Vézina est de 3,2 km. La deuxième voie est pour les camions arrivant ou se dirigeant vers la MRC Domaine-du-Roy située au sud-ouest du site afin de desservir la municipalité de Saint-Prime ainsi que les villes de Saint-Félicien et de Roberval. Pour ce faire, les camions emprunteraient la 2<sup>e</sup> avenue vers l'ouest pour ensuite tourner vers le sud sur le chemin des Forestiers et finalement tourner vers l'ouest sur la route de la Friche (annexe 1). La distance à parcourir entre le lieu du projet et la route de la Friche est de 2,5 km. .

Aucun des deux tracés ne traverse ou ne longe un territoire récréatif ou protégé (Zec, SEPAQ, pourvoirie ou parc régional). Aucun camion n'empruntera la 23<sup>e</sup> avenue.

##### 5.1 VOIE 1 : BOUL. VÉZINA

Le tracé traverse un territoire ayant plusieurs affectations. Du site jusqu'au premier quart de la rue J. Adélarde-Gagnon, l'affectation est la même que celle du site, soit agricole : agriculture en dévitalisation. À partir du deuxième quart de la rue J. Adélarde-Gagnon, l'affectation est urbaine : pôles majeurs de service. La limite de cette affectation coïncide avec le périmètre d'urbanisation de Dolbeau-Mistassini.

La majeure partie de ce tracé est en gravier, à l'exception de l'extrémité de la rue J. Adélarde-Gagnon et du boulevard Vézina. Ce tracé ne traverse ou ne longe aucune ligne à haute tension ou sentiers récréatifs (VTT, motoneige ou bicyclette). Ce tracé traverse majoritairement une zone boisée.

Un chalet et deux habitations sont situés sur ce parcours. Les habitations appartiennent à des employés d'Excavation Dolbeau inc., et le chalet appartient à un particulier. Ce dernier est occupé en été et à quelques occasions durant l'hiver (novembre à mai).

## 5.2 VOIE 2 : ROUTE DE LA FRICHE

Toutes les sections de route devant être empruntées pour rejoindre la route de la Friche traversent un territoire ayant une affectation agricole : agriculture en dévitalisation. L'ensemble de ce tracé est en route de gravier.

Ce tracé traverse une ligne à haute tension sur le chemin des Forestiers juste avant d'atteindre la route de la Friche. Il traverse également un sentier de motoneige sur la 2<sup>e</sup> avenue tout juste avant le chemin des Forestiers. À partir de ce point, le sentier de motoneige longe le chemin des Forestiers à l'est sur environ 150 m. Le tracé traverse de nouveau le sentier de motoneige au tiers du chemin des Forestiers. À partir de ce point, une branche du sentier de motoneige longe à une vingtaine de mètres le chemin des Forestiers, à l'est jusqu'à la route de la Friche. À environ 200 m au sud de l'intersection entre la 2<sup>e</sup> avenue et le chemin des Forestiers se trouve un sentier local de VTT appartenant au Club de Quad Maria-Chapdelaine qui est seulement utilisé en période estivale. Ce sentier traverse le chemin et le longe par la suite jusqu'à la route de la Friche.

La majorité du chemin des Forestiers traverse un grand milieu humide. Le reste du chemin au sud traverse un secteur boisé, tandis que la section au nord traverse un secteur boisé ainsi qu'une bleuetière. Aucune habitation n'est présente le long de ce chemin. Il y a un seul bâtiment, le centre de formation professionnelle de Dolbeau-Mistassini, qui est situé près de l'intersection avec la route de la Friche. Aucune habitation n'est présente le long de ce parcours.

## 5.3 IMPACTS SUR LA CIRCULATION

L'exploitation du lieu d'enfouissement technique apportera une augmentation d'environ 3 557 passages de véhicules par an sur la 2<sup>e</sup> avenue (tableau 5). La majorité (74,3 %) de ces véhicules seront des camions-remorques (53 pieds) ayant un poids moyen de 22,5 t. Les autres passages (25,7 %) seront effectués par des camions ayant un poids moyen de 11,5 t. Cela entraînera un total de 55 647 passages de véhicules par année, avec un poids moyen de 19,7 t par véhicule. Cela équivaut à un DJMA de 153 véhicules, soit une augmentation de 7,0 % (tableau 6).

**Tableau 5. Augmentation de la circulation en période d'exploitation**

Type de camions	Voie 1 (via 2 <sup>e</sup> rang est)	Voie 2 (via 2 <sup>e</sup> rang ouest)	Total
Camions-remorques (53 pieds)	548	365	913
Camions 12 roues	1 322	1 322	2 644
<b>Total</b>	<b>1 870</b>	<b>1 687</b>	<b>3 557</b>

**Tableau 6. Impacts du projet sur la circulation de la voie 1**

	2e rang			Boul Vézina		
	Actuel <sup>1</sup>	En phase d'exploitation	Pourcentage d'augmentation	Actuel	En phase d'exploitation	Pourcentage d'augmentation
Passages annuels	52 090	53 960	3,6 %	1 277 500	1279370	0,1%
Poids moyen par véhicule	8,3	8,7	4,8 %	n.d.	n.d.	n.d.
DJMA	143	148	3,5 %	3 500	3505	0,1 %

<sup>1</sup>Les données de circulation n'étant pas disponibles par direction sur le 2<sup>e</sup> rang, l'ensemble des passages ont été considérés.

**Tableau 7. Impacts du projet sur la circulation de la voie 2**

	2e rang			Boul Vézina		
	Actuel <sup>1</sup>	En phase d'exploitation	Pourcentage d'augmentation	Actuel	En phase d'exploitation	Pourcentage d'augmentation
Passages annuels	52 090	53 777	3,2 %	2 317 750	2319437	0,1%
Poids moyen par véhicule	8,3	8,6	3,6%	n.d.	n.d.	n.d.
DJMA	143	147	2,8%	6 350	6 355	0,1 %

<sup>1</sup>Les données de circulation n'étant pas disponibles par direction sur le 2<sup>e</sup> rang, l'ensemble des passages ont été considérés.

## 6. RÉFÉRENCES

EXCAVATION DOLBEAU INC., 2019. *Données de transport sur la 2<sup>e</sup> avenue, Dolbeau*. Communications personnelles.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ), 2019. *Données agrégées - Numéro section trafic : 0037340000*. Ministère des Transports, 1 p.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ), 2019. *Données agrégées - Numéro section trafic : 0037320000*. Ministère des Transports, 1 p.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS (MTQ), 2019. *Réseau de camionnage*. Jeux de données, Ministère des Transports.



# ANNEXES



**Annexe 1**  
**Carte des voies de circulation**





# ÉTUDE DE CIRCULATION

## Excavation Dolbeau inc.

### Lieu d'enfouissement technique

Carte 1 Voies de circulation

#### PROJET

Site

#### VOIES DE CIRCULATION

Voie 1  
Voie 2

#### TERRITOIRE

Voie de circulation  
Route non asphaltée  
Route asphaltée  
Sentier VTT



Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Excavation Dolbeau inc, Activa Environnement

Carte préparée par : Judith Plante, biol.  
Projet : I1910-54/15020  
30 août 2021





**Annexe 2**  
**Carte du réseau de camionnage**



# ÉTUDE DE CIRCULATION

## Excavation Dolbeau inc.

### Lieu d'enfouissement technique

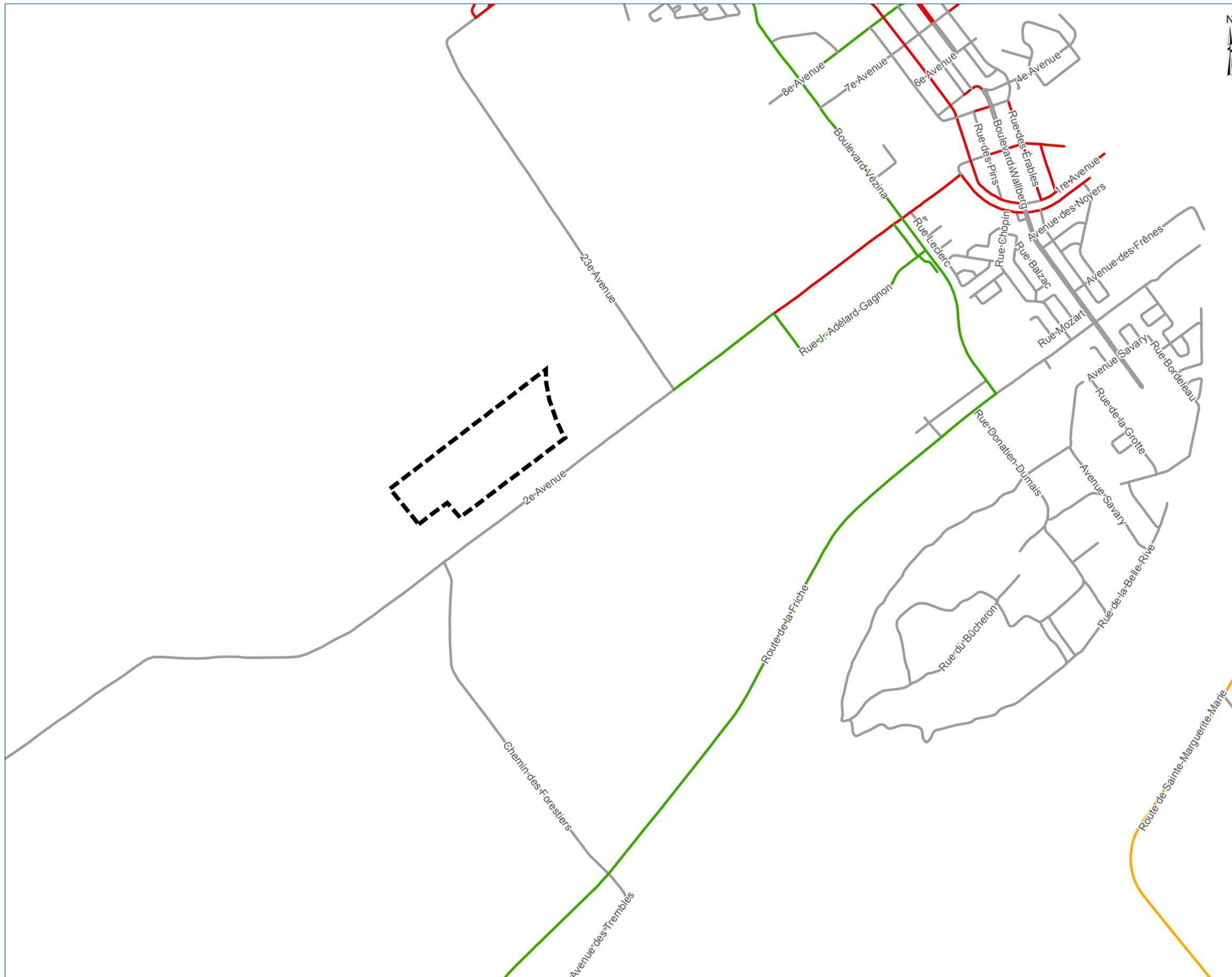
#### Carte 2 Réseau de camionnage

##### PROJET

 Site

##### RÉSEAU DE CAMIONNAGE

-  Non classifié
-  Interdit (sauf livraison locale)
-  Restreint
-  Transit (permis)



Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Excavation Dolbeau inc, Activa Environnement

Carte préparée par : Judith Plante, biol.  
Projet : 11910-54/15020  
5 août 2019





**Annexe 3**  
**Carte de localisation du boulevard**  
**Vézina et de l'avenue de la Friche**



# ÉTUDE DE CIRCULATION

## Excavation Dolbeau inc.

### Lieu d'enfouissement technique

Carte 3 Carte de localisation du boulevard Vézina et de l'avenue de la Friche

#### PROJET

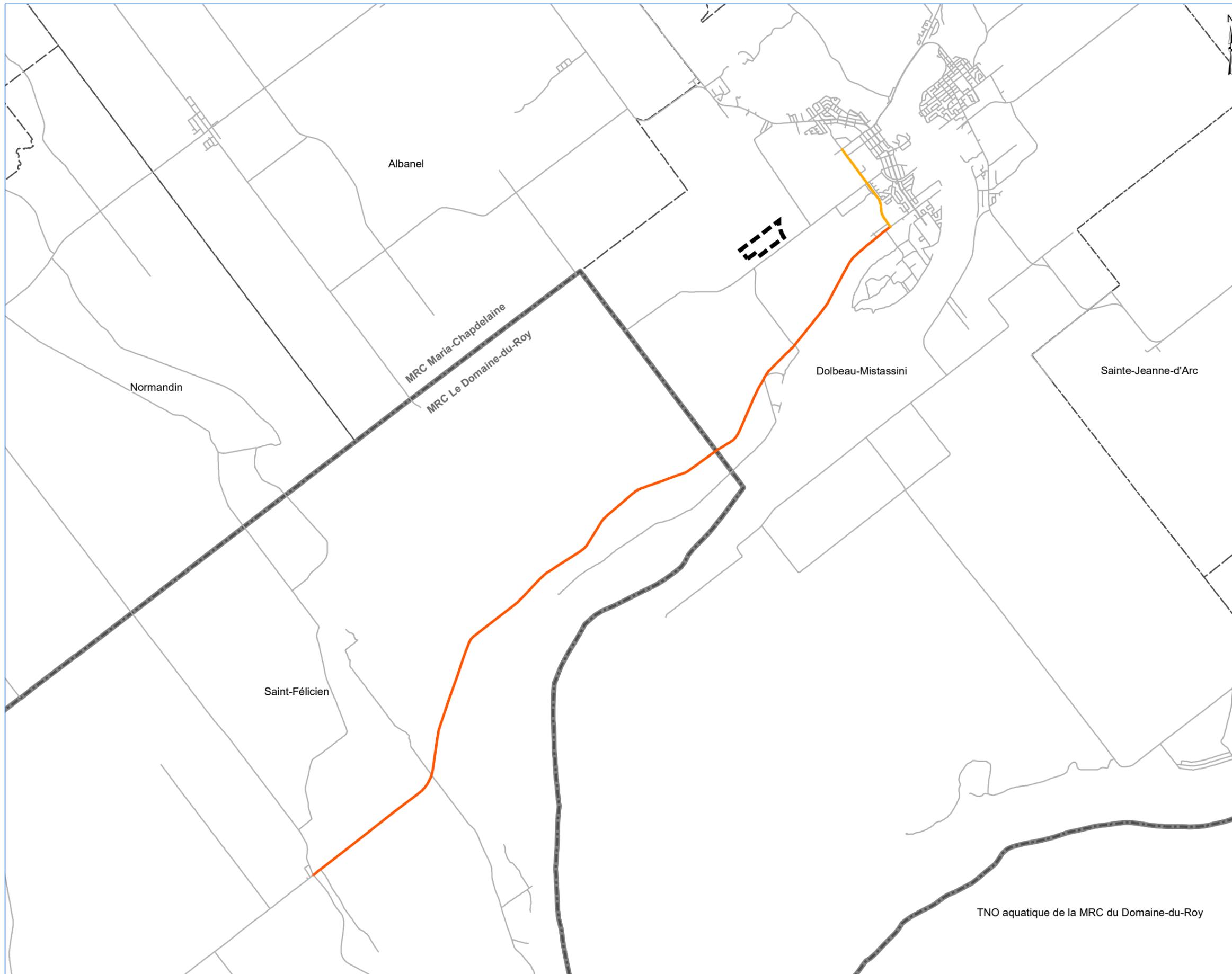
 Site

#### TRONÇONS

 Boul. Vézina  
 Ave de la Friche

#### TERRITOIRE

 Limite de municipalité  
 Limite de MRC



TNO aquatique de la MRC du Domaine-du-Roy



Projection NAD 1983 MTM 8

Sources : Gouvernement du Québec, Ministère des Transports, Excavation Dolbeau inc, Activa Environnement

Carte préparée par : Judith Plante, biol.  
Projet : I1910-54/15020  
30 août 2021







ENVIRONNEMENT  
RESSOURCES NATURELLES  
TERRITOIRE

**ACTIVA**  
ENVIRONNEMENT

106, RUE INDUSTRIELLE  
NEW RICHMOND (QUÉBEC) G0C 2B0  
TÉLÉPHONE : 418 392-5088  
SANS FRAIS : 1 866 392-5088  
TÉLÉCOPIEUR : 418 392-5080  
COURRIEL : [INFO@ACTIVAENVIRO.CA](mailto:INFO@ACTIVAENVIRO.CA)  
SITE WEB : [WWW.ACTIVAENVIRO.CA](http://WWW.ACTIVAENVIRO.CA)